



## Annexe délibération n° 2023-18

### Note de présentation synthétique Budget Annexe Primitif ZUBIONDO 2023

#### **Éléments de contexte 2023 : économique, social, budgétaire, évolution de la population**

Le budget annexe Zubiondo est un budget qui avait été créé à l'occasion de l'acquisition du bâtiment industriel de Zubiondo en 2004 et qui est destiné à retracer toutes les écritures comptables concernant l'acquisition, les travaux d'aménagement des locaux ainsi que leur location à des artisans ou professionnels.

En 2023, ce budget est toujours voté en Hors Taxe mais pour la première fois sous la nomenclature comptable M57, alors qu'en 2022, il était sous la nomenclature M14, et en M4 auparavant.

En décembre 2022, le bâtiment était loué à 16 artisans dans des locaux allant d'une surface de 28 m<sup>2</sup> à 190 m<sup>2</sup> et le montant total de loyers s'élève à 42 250,14 € HT.

Mouvement des locataires : un départ a eu lieu en novembre 2022, une arrivée en septembre et une autre en décembre 2022. Un locataire a donné congé à partir de septembre 2023.

#### **Priorités du budget 2023 :**

La priorité, reconduite année après année, sera de maintenir le bâtiment en état afin de favoriser l'implantation de nouveaux artisans ou artistes dans le but constant de soutenir le tissu économique de la commune.

En 2023, il sera procédé à de gros travaux de réhabilitation du bâtiment Zubiondo : dépose de la couverture amiante, isolation de la toiture et des parois extérieures.

Le montage des échafaudages a commencé le 23 mars 2023 avec un début des travaux qui s'enchaînera à partir d'avril 2023.

#### **Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution**

La consultation des entreprises chargée des travaux s'est achevée en 2022 et les marchés ont été signés en décembre 2022.

Le cout total de ces travaux, répartis sur 7 lots, s'élèvera à 376 960,73 € HT auxquels il faut rajouter les honoraires des bureaux d'étude, SPS Hygiène et Sécurité et Contrôle Technique, soit un total d'environ 400 000 € HT.

Une subvention a été obtenue de l'État à hauteur de 199 360 € et du Département 64 à hauteur de 49 926,51 €.

Il est possible que certaines entreprises locataires de Zubiondo soient très temporairement exonérées de loyers dans la mesure où certains travaux prévus pourraient empêcher leur activité. Le planning sera étudié avec chacune d'entre elles et le bureau d'études chargé du suivi des travaux.

Compte tenu des excédents de ce budget et des subventions obtenues, il sera prévu un emprunt de 18 421,87 € en 2023.

## Compte Administratif 2022

FONCTIONNEMENT		Recettes	
<i>Dépenses</i>			
65 Autres charges de gestion courante	- €	75 Autres produits de Gestion Courante	42 250,26 €
66 Charges financières	473,85 €	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>42 250,26 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>473,85 €</b>		
042 Dotations aux amortissements	19 376,57 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	93 708,97 €
6817 Dotations aux provisions pour dépréci	6 233,34 €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>135 959,23 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>26 083,76 €</b>	<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>109 875,47 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Recettes nouvelles</b>	
<i>Dépenses nouvelles</i>			
16 Remboursement d'emprunts et dettes	14 096,72 €	16 Subventions	- €
21 Immobilisations corporelles	22 943,30 €	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>37 040,02 €</b>	040 Amortissements	19 376,57 €
		106 Réserves	7 838,10 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>37 040,02 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>27 214,67 €</b>
		<b>Déficit d'investissement</b>	<b>-9 825,35 €</b>
		<b>Excédent global</b>	<b>100 050,12 €</b>

## Budget Primitif 2023

FONCTIONNEMENT		Recettes nouvelles	
<i>Dépenses nouvelles</i>			
65 Autres charges de gestion courante	5,00 €	75 Autres produits de Gestion Cou	45 751,00 €
66 Charges financières	471,12 €	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>45 751,00 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>476,12 €</b>		
042 Dotations aux amortissements	22 244,48 €	002 Excédent de fonctionnement rej	94 203,40 €
6817 Dotations aux provisions pour dépr	- €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>139 954,40 €</b>
023 Virement à la section d'investissem	117 233,80 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>139 954,40 €</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Recettes nouvelles</b>	
<i>Dépenses nouvelles</i>			
16 Remboursement d'emprunts et dette	14 400,00 €	13 Subventions	249 286,51 €
21 Immobilisations corporelles	400 000,00 €	16 Emprunts	15 655,21 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>414 400,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>264 941,72 €</b>
001 Déficit d'investissement reporté	5 663,45 €	040 Amortissements	22 244,48 €
		106 Réserves	15 643,45 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>420 063,45 €</b>	021 Virement de la section de fonct	117 233,80 €
		<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>420 063,45 €</b>

**Crédits d'investissement pluriannuels : Néant**

### **Niveau d'endettement de la collectivité**

Le budget annexe de Zubiondo comporte un seul emprunt qui avait été contracté en 2005 pour l'acquisition du bâtiment. Le capital de départ emprunté s'élevait à 226 000 €.

Cet emprunt se terminera en 2024.

Au 31 décembre 2022, le capital restant dû était de 28 788,26 €.

L'échéance annuelle (remboursement capital + intérêts, ICNE compris) pour 2023 s'élève à 14 871,12 €.

Donc, au terme de l'exercice budgétaire, la dette en capital de ce budget annexe s'élèvera à 32 879,21 €, calculé comme suit : 28 788,26 (capital restant dû au 31/12/2022) - 14 330,92 (remboursement capital 2023) + 18 421,87 (nouvel emprunt 2023).

### **Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette**

L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement d'une année.

Elle sera de 45 751 € - 476,12 € = 45 274,88 € pour le Budget Annexe Zubiondo au 31 décembre 2023.

L'épargne nette est la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital de la dette.

Elle s'élèvera à 45 274,88 € - 14 330,92 € = 30 943,96 € au 31 décembre 2023.

### **Capacité de désendettement**

C'est le rapport de l'encours de dette à l'épargne brute. Ce ratio mesure l'endettement en nombre d'années d'épargne brute. Il sera de 32 879,21 € / 45 274,88 € = 0,7263 années au 31 décembre 2023.

**Niveau des taux d'imposition en 2023 : Sans objet**

**Principaux ratios de 2023 : Sans objet**

**Effectifs de la collectivité et charges de personnel : Néant**



Fait à Ascain, le 12 avril 2023

Le Maire,

Jean Louis FOURNIER

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 064-216400655-20230412-2023\_18-DE

